

Vevey, notre bien commun



photo : Yohan Nieto - graphisme : Adrien Colin

Sabrina Berrocal
à la Municipalité

→ élection partielle
Vevey - 29 novembre 2026

da. ENSEMBLE
A GAUCHE
décroissance alternatives

Une voix pour notre programme

Le 29 novembre 2026, Vevey élira une nouvelle municipale pour compléter l'exécutif communal réduit à six par une démission précoce.

Le groupe décroissance alternatives présente la candidature de Sabrina Berrocal.

Elle renforcera les positions de gauche à la Municipalité en défense du bien commun, face aux enjeux écologiques, sociaux, économiques et à la politique d'austérité menée par le Conseil d'État. La Municipalité pourra ainsi mener une politique résolue pour

une ville solidaire et respectueuse des limites planétaires.

Cette ambition est plus nécessaire que jamais. Depuis le printemps, la situation du monde et de la société ne s'est malheureusement pas améliorée. Les crises écologiques s'aggravent, les inégalités se creusent et les services publics subissent une pression croissante. Face à cela, nos motivations restent intactes et le programme que nous vous avons présenté en mars reste plus que jamais d'actualité.

L'avenir sera décroissant

Le système capitaliste exploite sans limites les ressources naturelles et les personnes, à la seule recherche du profit par une croissance à tout prix. Il provoque l'épuisement des ressources, l'aggravation des inégalités et des bouleversements écologiques qui menacent nos conditions de vie. Contre les idéologies autoritaires, contre le durcissement des politiques néolibérales qui fragilisent la démocratie et la solidarité, contre les profits et les intérêts d'une minorité, nous défendons la vie, la santé et l'avenir du plus grand nombre.

Produire moins et partager plus

Il ne peut pas y avoir de croissance économique infinie dans un monde fini. Inévitablement, il faudra produire et consommer moins. Cela bouleversera notre société, et il faut éviter que ce soit pour le pire. Nous proposons une société porteuse d'espoir, tournée vers la solidarité, l'entraide, l'engagement écologique et la valorisation des biens communs, garantissant le bien-être de toutes dans le respect des limites planétaires.

Si nous laissons faire, un capitalisme sans frein continuera de permettre à des multimilliardaires de multiplier encore leur fortune en détruisant les bases mêmes de la vie sur cette planète. La très grande majorité de la population en subira lourdement les conséquences dans tous les aspects de sa vie, à commencer par les plus pauvres, d'ici et d'ailleurs. Les enfants aussi subiront les conséquences de nos choix politiques.

Nous voulons au contraire lutter d'un même mouvement contre la dégradation potentiellement catastrophique des conditions sociales et écologiques. Aucune politique écologique ne peut réussir sans justice sociale. De même, la meilleure politique sociale ne vaudra rien dans un environnement de canicules, de tempêtes et d'inondations. Nous proposons une sobriété socialement juste, une société qui prenne soin

de toutes et en priorité des plus vulnérables, qui gaspille moins d'énergie et de matières premières et offre plus de vie, de partage, de sécurité, de joie.

L'avenir décroissant et alternatif que nous créerons ensemble promeut les liens sociaux, fait de la convivialité une priorité et contribue à ce que chaque personne trouve sa place. Il vise au bonheur collectif, qui est plus que la somme des bonheurs individuels.

Décider ensemble

Un tel changement de cap ne se fera pas sans la participation active de la population.

Nous voulons d'abord une commune pour et par sa population, dans tous les domaines : logement, services publics, éducation, culture, sport, environnement, mobilité, solidarité internationale et égalité. Elle est l'espace commun qui nous lie. La politique permet de nous organiser pour y vivre de manière harmonieuse et pérenne.

Derrière l'autoritarisme et les décisions personnelles hors de contrôle auxquelles nous assistons à la tête des grandes puissances mondiales, c'est la tyrannie qui menace. Aussi, nous voulons élargir, approfondir et renforcer la démocratie, pour décider collectivement de l'emploi des ressources disponibles et des infrastructures, ainsi que des conditions de vie et de travail.

* Notre journal de campagne utilise le féminin pour désigner toutes les identités de genre (féminin générique).

Leur austérité, notre ville

Notre déclaration d'intention montre ce que nous voulons pour notre ville. Mais pendant que nous la dessinons, une autre logique est à l'œuvre — les majorités bourgeoises, patronales et immobilières imposent une cure d'austérité qui frappe directement les communes et leurs habitantes. Voter da., c'est refuser de s'y résigner.

Le Conseil d'État a présenté en septembre un budget d'austérité qui entérine les coupes de l'année dernière et propose 65 millions « d'économies » supplémentaires. Après l'acceptation de l'initiative 12 %, il a encore ajouté des « adaptations budgétaires » de l'ordre de 100 millions de francs. Avant la votation, la droite avait promis que les prestations ne seraient pas touchées. Le décalage entre le discours de campagne et les actes parle de lui-même.

Subsides, maintien à domicile, protection des mineurs, CHUV, soutien aux transports publics, aux hautes écoles, aux médias : tout y passe. Ce sont les classes populaires et moyennes ainsi que les populations vulnérables qui sont pénalisées pour financer ce cadeau aux plus riches.

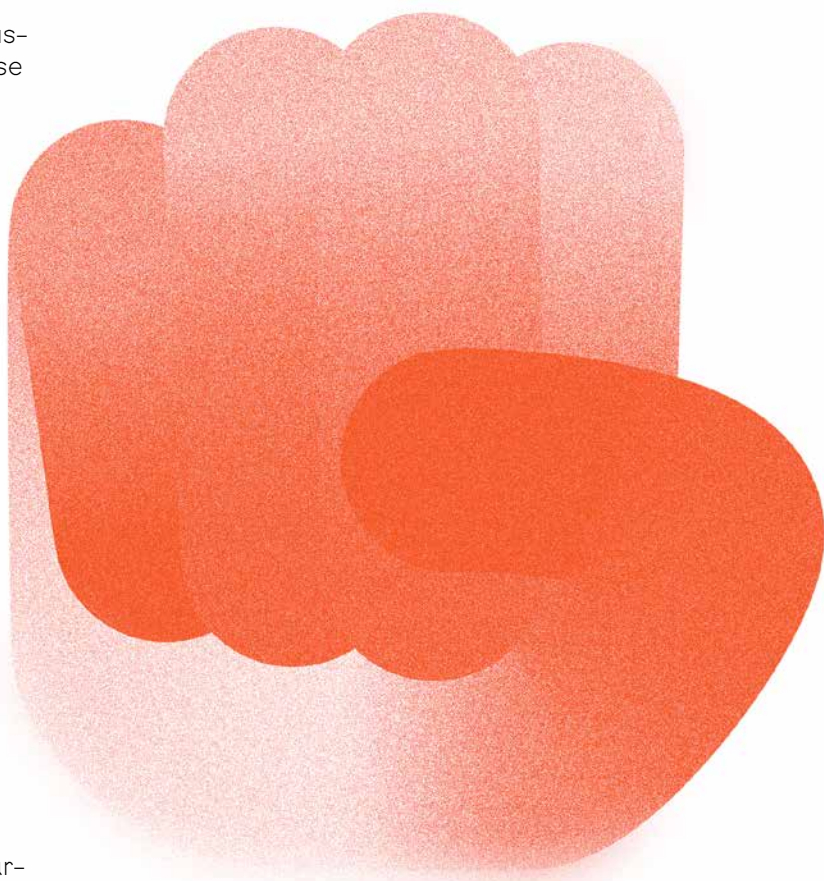
Énième épisode de cadeaux fiscaux successifs à ceux qui ont déjà tout, l'offensive des milieux bourgeois, patronaux et immobiliers contre les services publics traduit aussi une volonté d'augmenter les parts de marché pour des investissements privés, et de garder une mainmise sur le marché immobilier. Et une volonté de ne surtout rien faire pour lutter contre les effets du dérèglement climatique.

Les communes pâtissent directement de cette politique et, avec elles, leurs habitantes. Pour répondre aux besoins de leur population, elles devront payer plus pour les mêmes prestations quand le Canton diminuera sa participation (« facture sociale », crèches, transports en commun), voire prendre en charge celles que le Canton choisira de ne plus assurer.

Face à cette politique des caisses vides irresponsable, nous ne nous résoudrons pas à sacrifier des besoins essentiels au niveau de la commune. Nous refusons également d'utiliser le catéchisme de la droite, repris y compris par certains partis de gauche, en adoptant petit à petit les termes « d'efficacité de l'État », de « petit équilibre » ou de la « nécessité de ne pas s'endetter ». Les mots ne sont pas anodins. Leurs allègements fiscaux et leurs mesures d'économies sont pour nous une diminution de la solidarité et une dégradation de nos biens communs, nos services publics. Mais nous sommes déterminés et nous continuerons, partout où cela est possible, à défendre les collectivités et à promouvoir la justice sociale. C'est en cela que nous croyons, en une société juste, solidaire et collectivement responsable. Nous basons notre politique sur les besoins de la population. Nous parlons de

la crise écologique, des loyers, des inégalités, notamment fiscales, des primes maladie ou encore des salaires, et y apportons des réponses claires.

La dette n'est pas seulement financière, elle est aussi sociale et écologique, même à l'échelle des communes, même à Vevey. L'augmentation des places en crèche, la rénovation énergétique des bâtiments, une politique foncière qui agit sur les loyers et sur la protection du patrimoine, le réaménagement d'espaces publics pour les adapter à l'augmentation de la population et au dérèglement climatique, une politique sociale qui combat la précarité et renforce la cohésion ou finalement une culture qui rayonne et rassemble : investir aujourd'hui, c'est répondre à des nécessités sociales et écologiques et diminuer la dette que nous laisserons aux générations futures de Vevey.



Entretien avec Sabrina

Qui es-tu, Sabrina ?

Qui suis-je ? Aujourd'hui, je suis une maman, une compagne, une responsable de filière master, une enseignante, une co-présidente de groupe, une amie... et une militante de gauche qui croit encore profondément que les choses peuvent bouger, si l'on s'en donne collectivement les moyens.

Ta formation, ton parcours professionnel et ton expérience sont-ils des atouts pour siéger comme municipale ?

J'en suis convaincue. Tout mon parcours converge vers l'engagement, le travail collectif et le désir de trouver des chemins pour accompagner et porter des idées solidaires, exigeantes, fondées sur une responsabilité partagée. Depuis longtemps, je défends une vision du travail social qui place au centre le bien commun, la dignité des personnes et la capacité des individus comme des collectivités à agir sur leurs conditions de vie.

À travers le Master en travail social à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), que je porte depuis plusieurs années, je défends aussi l'idée d'une communauté réunie autour d'une pratique professionnelle, d'une discipline académique et d'un espace de débat. C'est un lieu où peuvent se rencontrer les voix du terrain, de la recherche, des politiques publiques, des travailleuses et des travailleurs sociaux, mais aussi celles des personnes concernées.

Cette capacité à faire dialoguer des personnes porteuses d'enjeux, d'expériences et d'expertises très diverses me paraît être une force importante pour une fonction municipale. Une commune, c'est précisément cela : des réalités différentes à entendre, des tensions à travailler, et des décisions à construire dans l'intérêt collectif.

Qu'est-ce qui te motive à te présenter aujourd'hui, alors que tu n'étais pas candidate lors des élections générales, il y a seulement six mois ?

Je participe à la vie politique veveysanne depuis près de vingt ans, et j'ai accumulé de nombreuses expériences, dont une année de présidence du Conseil communal. Notre groupe a fait le choix de s'impliquer dans l'exécutif, et nous avons beaucoup appris de ces premières expériences.

Il y a six mois, le désir de me présenter était déjà là. Mais toutes les étoiles n'étaient pas alignées, ni sur le plan personnel ni sur le plan professionnel. Je suis quelqu'un qui s'engage vraiment, ou pas du tout. J'ai aussi une grande loyauté envers la filière de formation dont j'ai la responsabilité. À ce moment-là, plusieurs dossiers importants étaient encore en cours, et je ne me sentais pas prête à quitter mon poste dans une période stratégiquement délicate.

Aujourd'hui, la situation a évolué. Les dossiers que je portais

ce printemps en travail social sont aboutis, et l'idée a fait son chemin. Je me sens prête à me lancer pleinement dans cette nouvelle aventure, avec sérieux, enthousiasme et conscience de ce qu'elle implique.

La municipale démissionnaire a été élue sur une liste PS-Vert.e.s. Ce siège ne leur revient-il pas de droit ?

Dans une démocratie, aucun siège ne revient de droit à qui que ce soit, et c'est très bien ainsi.

La personne proposée et élue au printemps dernier n'était pas une inconnue : elle siégeait déjà depuis cinq ans, avec un bilan qui devait être pris en compte par celles et ceux qui l'ont investie. En maintenant cette candidature malgré tout, le PS et les Vert.e.s ont pris une décision qui les engage vis-à-vis de la population.

Ce n'est pas une question de personnes, c'est une question de responsabilité. Pour moi, la confiance est un élément central de la démocratie : elle suppose de la clarté, de la cohérence et une forme d'honnêteté politique. Au final, ce sont les électrices et les électeurs qui en jugeront, en fonction de la situation, des candidatures et de la confiance qu'elles inspirent, comme il se doit.

Deux candidatures à gauche, n'est-ce pas le risque de faire passer la droite ?

Les gauches sont plurielles, et c'est aussi ce qui fait leur force. Avec décroissance alternatives, nous portons une gauche exigeante, qui assume de défendre des lignes fortes. Nous pensons que la situation ac-

tuelle — à Vevey, mais aussi plus largement dans le canton, en Suisse et dans le monde — appelle du courage politique, de la détermination et une capacité à sortir des évidences. Mais nous pensons aussi que les avancées déjà réalisées ne doivent pas être mises en danger. C'est pourquoi, dès les prémices de cette campagne, nous avons veillé à maintenir un dialogue avec nos collègues du PS et des Vert.e.s. Si un second tour devait avoir lieu, nous prendrions toutes les mesures utiles pour éviter que ce siège passe à droite.

Pas d'avenir sans décroissance, ça signifie quoi pour Vevey ?

La décroissance est un mot qui peut faire peur. Pourtant, ce qui devrait surtout nous inquiéter, c'est la croissance à tout prix, lorsqu'elle devient le seul horizon politique, économique et social, jusqu'au moment où le manège s'arrête et où récession, crise économique et pénuries imposent une décroissance brutale. Ne plus chercher à croître toujours davantage, c'est se donner la possibilité de respirer, de ralentir et de se demander collectivement ce qui compte vraiment.

À l'échelle d'une ville, les leviers sont évidemment limités, mais ils existent. À Vevey, cela signifie soutenir des projets



20 ans d'engagement à Vevey

Mandats politiques et institutionnels

- Présidente du Conseil communal 2023-2024
- Membre du Conseil d'établissement de Vevey 2021-2026
- Conseillère communale depuis 2009

Engagement associatif et travaux

- Cofondatrice de l'épicerie participative Epicoop (2020-2026)
- Étude sur le vieillissement et le logement à Vevey — L'habitat et la vieillesse. Des logements à l'épreuve du temps (travail de master, 2014)

Réalisations au Conseil communal

- Dépôt d'un postulat pour une politique coordonnée de lutte contre le sans-abrisme et d'hébergement d'urgence (2025)
- Création d'une Directive de prévention du harcèlement et des discriminations (2023)
- Création d'une directive pour le remboursement des frais de garde des membres du Conseil communal (2023)
- Dépôt d'un postulat contre le non-recours aux prestations sociales (2022)

collectifs et solidaires, renforcer les circuits courts, créer davantage d'espaces de gratuité et de partage, réduire la place de la voiture quand c'est possible, encourager l'entraide, les réparations, les communs, et plus largement toutes les formes d'organisation qui replacent le vivant, les besoins réels et la justice sociale au centre.

Si tu es élue, quelles seront tes trois priorités ?

Je ne peux pas parler de priorités liées à des services précis, puisque la répartition des dicastères devra être discutée au sein du collège municipal. Mais je peux dire les axes politiques que je souhaite porter avec force.

D'abord, une politique foncière ambitieuse, qui donne à la Ville les moyens d'agir réellement sur l'attribution des logements, des locaux et des espaces nécessaires à la vie collective. Ensuite, une gouvernance inspirée du modèle du donut, qui tient ensemble les limites écologiques et les besoins sociaux. Enfin, un souci constant de la dette sociale et écologique, qui ne doit pas être opposée mécaniquement à la dette économique. Je suis convaincue que les réponses les plus solides seront celles qui traiteront ces dimensions ensemble, plutôt que séparément.

La radicalité des mesures de ton programme est-elle compatible avec la collégialité attendue au sein d'un exécutif ?

Mon groupe m'accorde sa confiance, précisément parce que je suis une personne intègre, capable de tenir une ligne politique claire tout en écoutant réellement les enjeux portés par d'autres.

Je souhaite mener une politique de consensus, et non de compromis. Pour moi, construire du commun ne signifie pas diluer les convictions, mais chercher les formes concrètes qui permettent d'avancer ensemble. Je crois pouvoir défendre des lignes fortes tout en travaillant loyalement au sein d'un collège.

Il faut bien sûr savoir raison garder, ne pas promettre de tout révolutionner, et mesurer les conditions politiques réelles de l'action. Mais il faut aussi reconnaître qu'il existe parfois des lignes qu'il faut défendre jusqu'au bout. La collégialité n'est pas le silence : elle doit permettre de travailler ensemble, sans renoncer à son intégrité politique ni à la lisibilité due aux citoyennes et citoyens.

Après l'élection, une des premières décisions de la Municipalité sera la répartition des dicastères. De quels services aimerais-tu avoir la responsabilité ?

Le groupe décroissance alternatives est celui qui défend le plus fortement, et depuis longtemps, la culture à Vevey. Je sais donc qu'il existe à cet égard des attentes importantes de la part d'une partie du milieu culturel.

Cela dit, je suis convaincue qu'il y a aussi des choses essentielles à faire dans des services transversaux, comme la durabilité, les ressources humaines, l'économie ou le tourisme. Ce qui m'importe, c'est de pouvoir faire de la place à une gouvernance telle que nous la concevons : attentive aux limites écologiques, aux besoins sociaux, et aussi participative que possible. Les services confiés sont importants, mais une part centrale du travail d'une municipale réside aussi dans la capacité à former un collège, à porter un programme de législation cohérent et à faire avancer une vision commune.

Les comptes de Vevey présentent un déficit depuis plusieurs années et la dette communale augmente. Comment répondre à l'urgence sociale et écologique dans ces conditions ?

Prendre la situation financière au sérieux ne veut pas dire accepter l'austérité comme seule réponse. Une commune qui coupe les prestations à la population, qui renonce à une politique foncière forte ou qui ne prend pas les mesures indispensables à prévenir les conséquences du dérèglement climatique, ne fait pas des économies : elle déplace la facture sur les années suivantes, et sur les plus vulnérables. La dette n'est pas seulement financière — elle est aussi sociale et écologique. « Faire des économies » aujourd'hui, c'est augmenter la dette que nous laisserons aux générations futures de Vevey.

Il ne suffit pas de parler « d'efficience » si l'on ne questionne pas aussi la gouvernance, les priorités et les besoins. Or, les besoins ne sont pas une donnée objective : il y a ceux qu'on choisit de voir et de financer et ceux qu'on décide d'ignorer. Ces choix sont politiques, pas une fatalité comptable.

Cela dit, mieux dépenser est une exigence légitime. Il est possible d'alléger certains fonctionnements administratifs tout en augmentant la pertinence des prestations proposées à la population. Et surtout, il faut sortir d'une logique où la Ville n'est qu'un simple fournisseur de services pour aller vers une prise en compte de l'expérience, des avis et de l'intelligence de la population pour construire les réponses aux problèmes identifiés. Les habitantes et habitants de Vevey ont montré à de nombreuses reprises leur désir de participer et de contribuer à des solutions pour bien vivre ensemble.

Citoyennes de demain

L'éducation et la reconnaissance de la participation des enfants et des jeunes jouent un rôle fondamental pour construire une société critique, solidaire et consciente des enjeux de son époque.

Les enfants et les jeunes grandissent dans un monde complexe. Le numérique a bouleversé leurs lieux de socialisation, leur manière d'être en lien, de s'informer et de s'exprimer. Il a aussi contribué à creuser un fossé entre générations, ainsi qu'avec nos institutions, qui leur semblent d'un autre temps. Nous leur léguons un monde marqué par le dérèglement climatique, lourd héritage d'incertitudes et de défis. Ils et elles n'échappent pas non plus aux inégalités et à la précarité. En conséquence, leur santé mentale est préoccupante, en particulier depuis la pandémie.

Face à cela, notre rôle est et d'apprendre à les entendre et d'en prendre soin. Nous devons créer les conditions pour qu'ils et elles aient une vraie place. Pour qu'ils et elles

puissent s'exprimer, prendre part activement à la vie commune et s'émanciper. Une solide politique de l'enfance et de la jeunesse ne s'arrête pas à l'école : elle repose sur l'écoute, la coconstruction de projets et le partage entre générations.

Il est nécessaire de développer des actions destinées aux enfants dès le plus jeune âge en complément aux programmes scolaires : sensibilisation aux usages du numérique et à leurs risques (réseaux sociaux, cyberharcèlement, désinformation, protection des données), développement de lieux de socialisation, et éducation à la réalité écologique et sociale. Le tout à travers des projets locaux en lien avec leur environnement et la nature.

Jardins divers

Valoriser la diversité est une condition essentielle du vivre-ensemble. Chaque personne doit avoir une place à part entière et pouvoir participer à la vie collective sans discrimination. L'espace public, les noms de lieux, les services et les dispositifs de soutien doivent refléter cette diversité et contribuer à déconstruire les normes qui excluent ou invisibilisent. L'action communale doit être guidée par la reconnaissance des diversités culturelles, sociales et de genre. Elle doit lutter contre toute forme de discrimination pour garantir une accessibilité universelle. Cela vaut aussi pour la jeunesse. Les violences et discriminations contre



les personnes LGBTQIA+ sont insuffisamment combattues, et les jeunes concernées en sont souvent les premières victimes. Nous voulons renforcer la sensibilisation et la prévention, et mettre en place des dispositifs de médiation et de signalement accessibles, ainsi que des espaces d'accueil, d'écoute et d'accompagnement sûrs et inclusifs. Repenser l'espace public et les politiques communales à l'aune de l'égalité — dégenrer ou féminiser les noms de rues, prévoir des lieux adaptés à l'allaitement, reconnaître la pluralité des formes de famille, de liens et de solidarités —, c'est dire à chaque jeune qu'il et elle a sa place ici.

Cultivons notre jeunesse

Les équipes de l'animation-jeunesse et du travail social de proximité font un travail hors les murs précieux, avec des ressources limitées (Animambule, l'Accueil Jeunes, Animai, OpenSport, projets tels que Spark ou collaborations avec d'autres services tels que l'urbanisme). Il s'agit d'un travail social important, avec une offre d'activités et des suivis individuels, mais cela ne constitue pas encore une politique publique, c'est-à-dire une stratégie avec des objectifs précis, des moyens et des méthodes pour les atteindre. Au gré des réorganisations des services de la ville, l'idée même d'une telle politique a perdu de sa consistance.

L'offre d'activités annoncée par l'animation jeunesse vise les 6-25 ans. Mais presque rien n'est proposé aux 18-25 ans. Il n'existe par ailleurs pas de lieu fixe où se retrouver sans devoir consommer, ni de budget pérenne pour porter ses propres projets, et les dispositifs institutionnels qui encouragent la prise de parole et les échanges intergénérationnels manquent. Des aides et des prestations existent, mais elles sont largement méconnues : la communication institutionnelle ne touche pas les jeunes. Pourtant, Vevey a la chance d'avoir un Conseil des jeunes actif, porteur d'avis et de préoccupations : il reste à lui donner les moyens d'avoir de l'influence et de porter ses idées.

On vote de nouveau ? Pourquoi ?

Les élections communales ont eu lieu en mars 2026 et une nouvelle municipalité est entrée en fonction le 1^{er} juillet. Mais le 31 août, la municipale de la Culture et de la Sécurité a démissionné. Une élection partielle était dès lors obligatoire pour la remplacer. C'est du jamais vu et cela mérite quelques explications.

Durant la législature 2021-2026, la Municipale verte chargée de la Culture et de la Sécurité a connu des problèmes, concernant son action dans le domaine de la culture ainsi que sa façon de gérer son administration. Le climat de travail s'est dégradé de manière continue, entraînant des arrêts de travail prolongés de la cheffe de service.

Malgré ces faits qui étaient largement connus, au moins dans les partis, le PS et les Vert-es ont présenté leur municipale sortante pour une seconde législature. Elle a été réélue et la Municipalité lui a attribué les mêmes services.

Cela a accentué le conflit au Service de la Culture et la cheffe de service a dénoncé sa Municipale auprès de la

Municipalité. Celle-ci a lancé une enquête administrative, confiée à l'ancien juge cantonal Meylan.

A réception de son rapport, la Municipalité, a jugé indispensable de demander au Conseil d'État la suspension de la municipale en cause, selon l'article 139b de la Loi sur les communes : « En présence de motifs graves, sur requête de la municipalité [...] le Conseil d'État, peut suspendre un ou plusieurs membres de la municipalité [...]. Constituent des motifs graves toutes les circonstances qui [...] ne permettent pas la continuation du mandat pour lequel le ou les membres de la municipalité [...] ont été élus ou sont de nature à compromettre la confiance ou l'autorité qu'impliquent leurs fonctions [...] ».

Avant que le Conseil d'État ne statue sur la suspension, la Municipale a démissionné, ce qui déclenche la présente élection complémentaire.

Les partis vert et socialiste se défaussent de toute responsabilité dans cette pagaille et, sans aucune remise en question, présentent une nouvelle candidate. Qu'en pensez-vous ?

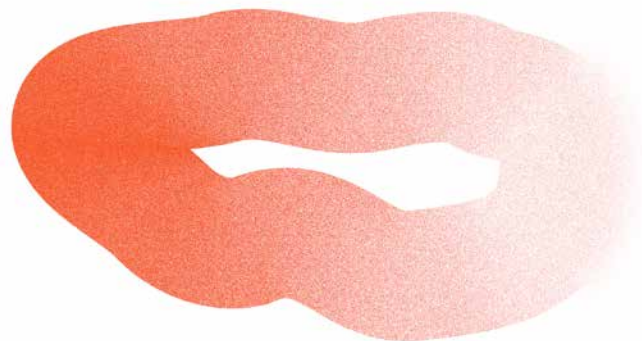
Tintébins et trottinettes

Dans une société marquée par l'isolement et la fragmentation sociale, le lien entre les générations mérite un soin particulier. La mixité intergénérationnelle est une richesse : elle valorise les savoirs, renforce le sentiment d'utilité sociale et contribue à une société plus solidaire. À Vevey, près d'un quart de la population a plus de soixante ans, et la jeunesse se prépare à faire face à un monde

profondément changeant. À un bout comme à l'autre de la vie, la même remarque revient : celle de devoir se faire discret, de déranger, de partir plutôt que d'être écouté.e. Ces deux solitudes se répondent — et c'est ensemble qu'on y répondra. Prendre soin les unes des autres, c'est favoriser la rencontre, la transmission et la participation de toutes à la vie collective.

Nos propositions

- Mettre à disposition des budgets extrascolaires dédiés aux projets portés par les jeunes
- Créer, avec les jeunes, des lieux de rencontre et d'expression gratuits et couverts, répartis dans les quartiers, y compris pour les 18-25 ans
- Consolider le Conseil des jeunes en lui donnant un réel pouvoir d'influence et un budget propre pour ses projets
- Coconstruire un projet de communication fait par et pour les jeunes afin de leur faire connaître les aides et prestations existantes
- Favoriser la transmission entre générations (ateliers réguliers, activités scolaires et parascolaires au sein des EMS et inversement)
- Créer et soutenir des espaces intergénérationnels : cantines communes entre écoles et EMS, accueil de jour pour aînées attendant aux structures d'enfance
- Développer en milieu scolaire la sensibilisation aux usages du numérique — réseaux sociaux, cyberharcèlement, désinformation, protection des données



- Renforcer l'éducation à la réalité écologique et sociale, avec des projets pédagogiques locaux en lien avec la nature
- Repenser l'espace public et les politiques communales à l'aune de l'égalité ; dégenrer ou féminiser les noms de rues et de places ; prévoir des lieux adaptés à l'allaitement
- Renforcer la sensibilisation et la prévention des discriminations, et créer des espaces d'accueil et d'écoute sûrs et inclusifs pour les personnes LGBTQIA+
- Encourager la formation du personnel communal et les forces de l'ordre à l'intervention auprès des enfants et les jeunes, ainsi qu'à la prise en compte des discriminations.

Nos limites, nos futurs

Notre planète n'est habitable que grâce à un équilibre fragile, dépendant de neuf limites planétaires à ne pas dépasser, au-delà desquelles les dérèglements s'accélèrent, se nourrissent eux-mêmes et deviennent irréversibles. Aujourd'hui, sept de ces neuf limites sont déjà franchies. Le combat écologique n'est donc pas un thème parmi d'autres, mais une nécessité vitale. Mais il n'aboutira que si une large majorité de la population s'y implique. Cela n'est possible que si elle y trouve son compte parce qu'écologie et justice sociale marchent main dans la main dans un combat commun.

Le donut — un modèle global de gouvernance

Lors de la législature 2021-2026, la ville de Vevey s'est dotée d'un plan climat communal construit sur des bases scientifiques solides. Il a permis de structurer des politiques publiques et d'enclencher des transformations réelles. On peut aujourd'hui faire un pas de plus en intégrant la question écologique et sociale au cœur de chaque décision. C'est ce que propose le modèle du donut, dont Vevey expérimente l'application dans le cadre d'un programme pilote destiné aux communes (cf. encadré).

Le modèle du donut définit symboliquement trois zones : dans le trou à l'intérieur du donut, le minimum social n'est pas assuré ; à l'extérieur, les limites planétaires sont mises en danger. La chair du donut symbolise un espace juste et sûr pour l'humanité, garantissant les besoins fondamentaux et la dignité humaine. L'objectif est de permettre à chacune de vivre dignement, sans dépasser les limites écologiques de notre planète. Le modèle postule que tout ne peut pas croître indéfiniment et implique des choix politiques clairs : prioriser les besoins essentiels, réduire les activités destructrices, relocaliser ce qui peut l'être et renforcer les communs. Il s'agit ainsi de faire de la transition écologique un projet collectif qui réduit les inégalités plutôt que de les aggraver.

Le changement climatique et la montée des inégalités sociales nous forcent à repenser notre manière de faire et de nous organiser. Les neuf limites planétaires doivent devenir la boussole écologique de la commune, intégrées dans ses politiques, ses investissements, son aménagement du territoire, ses services publics et ses incitations. Cela veut dire évaluer systématiquement les politiques publiques, les investissements et les projets en tenant compte du plafond écologique et du plancher social, afin que les mesures prises pour répondre aux défis écologiques ne fragilisent pas les conditions de vie de la population, décroiser les services communaux grâce à une vision globale à laquelle chacune participe, rendre visibles les arbitrages et assumer collectivement les choix nécessaires.

Cette façon de prendre les décisions ouvre la voie à un renforcement démocratique. Nous voulons créer les conditions pour que les habitantes puissent se rencontrer, s'organiser, partager des ressources et prendre soin collectivement de leur cadre de vie. Décider ensemble, dans le respect des limites planétaires, et construire une commune juste et soli-

daire. Nous voulons renforcer la solidarité et l'usage collectif contre la logique marchande en soutenant les initiatives d'entraide et d'échange non monétaires.

Dans ce cadre, la dette ne peut plus être uniquement financière : la dette écologique et sociale laissée aux générations futures doit être pleinement intégrée dans les choix budgétaires. Investir aujourd'hui dans ces domaines n'est pas une charge, mais un investissement pour l'avenir, nécessaire pour éviter des coûts humains, écologiques et financiers bien plus élevés demain.

décroissance alternatives défend une écologie concrète, sociale et démocratique, qui transforme nos systèmes alimentaires, énergétiques et territoriaux. Il faudra du courage politique pour transformer des intentions en actes et des outils existants en changements concrets, mais c'est à cette condition que la vie, la justice sociale et la démocratie pourront durablement s'épanouir.

Nos propositions

- Soutenir la mise en œuvre systématique de consultations citoyennes, avec une réelle influence, pour les grands enjeux de la ville
- Renforcer et élargir le budget participatif, en s'appuyant sur l'expérience de la bourse aux projets durables
- Soutenir les associations, les coopératives (habitat, alimentation, services), les initiatives locales de solidarité et les dispositifs de partage de ressources (bibliothèques d'objets, équipements mutualisés)
- Développer des lieux communautaires sur l'ensemble du territoire communal : maisons de quartier et autres lieux partagés (ateliers, jardins collectifs, espaces communautaires)
- Inclure les dettes sociale et écologique dans l'examen des grands projets communaux
- Informer la population au sujet de ces dettes lors de démarches participatives ou de décisions concernant les grands projets de la commune

Plan Climat et portrait Donut

Publié en 2022 après la déclaration d'urgence climatique, le Plan climat de Vevey vise une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2032 et de 75 % d'ici 2040. Il compte aujourd'hui 266 mesures, dont seules 53 sont réalisées. Il a donc permis des avancées réelles, mais le Service de la durabilité constate lui-même que le rythme actuel reste insuffisant pour atteindre les objectifs, et que le plan se concentre principalement sur le climat, sans traiter tous les enjeux environnementaux et sociaux.

Faute d'engagement politique et de vision transversale assumée par le collège municipal, l'action reste en deçà des enjeux. Consciente de cette limite, notre municipale, Gabriela Kämpf, a poussé Vevey à rejoindre le projet pilote de l'UNIL, pour établir son Portrait Donut.

Plus d'infos sur le plan d'action pour la durabilité et le diagnostic Donut de Vevey sur : vevey.ch/durabilite

Cet outil croise limites planétaires et plancher social pour montrer où agir en priorité. Sans surprise, il montre que 7 des 9 dimensions écologiques sont dépassées, avec la construction, la mobilité, l'alimentation, la consommation et l'épargne comme principaux postes d'impact. Côté plancher social, sur huit dimensions analysées, six sont dans le rouge, dont deux jugées critiques (le pouvoir d'agir, l'équité et la diversité), les quatre autres étant la santé, l'éducation, le logement et le lien social.

Mais l'accueil de ce travail a été plutôt frileux et, pour l'instant, n'a pas été traduit en décisions et encore moins en actions. Notre proposition est de s'appuyer sur lui pour en faire, comme avec le PDCom, un véritable outil de pilotage transversal de la commune.

Énergie collective

L'énergie est au cœur du dépassement des limites planétaires. Mais la seule technologie n'est pas la solution : remplacer des énergies fossiles par des renouvelables sans réduire les usages reviendrait à déplacer les problèmes, notamment en termes de ressources, de pollution et d'inégalités. L'énergie n'est pas une marchandise comme une autre : c'est un bien commun essentiel qui, dans le respect des limites planétaires, doit être attribué selon les besoins et non selon les moyens financiers. La transition énergétique exige donc d'examiner quels usages sont réellement nécessaires, pour quels besoins et pour qui. Elle implique ensuite une production locale et renouvelable, qui réduit la dépendance aux énergies fossiles.

Les mesures prises durant la législature en cours (amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, développement des énergies renouvelables et du chauffage à distance) ont déjà permis de réduire les consommations et d'enclencher une dynamique crédible et mesurable. Elles impliquent aussi les propriétaires privés et la population dans leurs modes de consommation. Les mesures prises en matière d'urbanisme diminuent également la consommation d'énergie sur le territoire communal par le développement des mobilités actives et des transports en commun.

Le défi est d'inscrire ces mesures dans la logique du donut : réduire notre empreinte énergétique pour rester sous le plafond écologique est nécessaire, mais il est tout aussi indispensable, par exemple, de maintenir des loyers abordables, condition essentielle du plancher social.

Nos propositions

- Encourager la sobriété énergétique et la réduction des gaspillages, par l'exemplarité de la commune et la sensibilisation de la population.
- Poursuivre la politique actuelle en matière de rénovation des bâtiments communaux et d'amélioration de leur efficacité énergétique.
- Planifier la sortie progressive des énergies fossiles, en particulier pour le chauffage, en accompagnant les propriétaires et en priorisant les solutions renouvelables adaptées au bâti existant.

Moins de goudron, plus de plumes

L'effondrement de la biodiversité est l'une des crises écologiques les plus graves et les plus sous-estimées de notre époque. Elle concerne l'ensemble du vivant. Cette crise prend diverses formes : baisse de la diversité génétique, disparition de certaines espèces et diminution de leur nombre d'individus. Or, les sociétés humaines ne sont pas au-dessus de la nature, mais en sont totalement dépendantes. Si la biodiversité et les écosystèmes s'effondrent, nos sociétés s'effondrent aussi. Préserver les systèmes naturels est une condition de notre survie collective.

Lors de la précédente législature, des actions importantes en faveur de la nature et de la biodiversité ont été engagées : cesser de bétonner et de goudronner, protéger les sols, planter et préserver des arbres, développer les zones de végétation et la présence de l'eau, transformer la gestion des espaces publics et laisser une place réelle au vivant dans la ville. Ces actions préservent aussi la santé publique dans un esprit de justice sociale, en limitant pour tout le monde les conséquences du changement climatique.

Pour décroissance alternatives, il est essentiel de poursuivre et de renforcer cette dynamique : faire de l'environnement un élément structurant de l'aménagement du territoire et prendre des mesures pour l'adaptation climatique, la santé publique et la justice sociale. Remettre de la nature en ville, c'est rendre la commune plus vivable et plus solidaire, tout en respectant le plafond écologique.

Nos propositions

- Désimperméabiliser les sols pour restaurer les cycles naturels de l'eau et réduire les risques d'inondation
- Protéger et renforcer les zones de biodiversité du territoire communal et les continuités écologiques qui les relient
- Favoriser la végétalisation des toits et des façades
- Intégrer systématiquement la biodiversité dans les projets d'aménagement, les règlements et les investissements communaux

Un toit est un droit

Avoir un toit, vivre en sécurité et participer pleinement à la vie collective sont des conditions essentielles d'une société juste. Le logement ne doit pas être une marchandise soumise aux logiques du marché : c'est un droit fondamental. Pourtant, de plus en plus de ménages doivent multiplier les sacrifices pour pouvoir se loger : travailler davantage, renoncer à des soins ou réduire leur vie sociale. Plus grave, des personnes n'ont plus de logement et tombent dans une brutale précarité alors que l'Est vaudois manque gravement de places d'hébergement pour les personnes sans abri.

Face à cette situation, les politiques publiques locales ont un rôle déterminant à jouer. La politique de l'habitat et du logement de Vevey, adoptée en 2025, constitue un cadre pour agir sur les causes structurelles de la crise. Nous voulons la mettre en œuvre pleinement et sans délai, tout en renforçant les réponses destinées aux personnes qui en subissent déjà les conséquences les plus graves.

Le marché n'assure jamais un droit. C'est pourquoi la commune doit reprendre la main sur le sol et la pierre, et intensifier sa politique foncière et immobilière. Elle doit utiliser pleinement les leviers dont elle dispose, notamment le droit de préemption prévu par la législation cantonale, pour acquérir des immeubles d'habitation et y développer des logements sociaux et coopératifs, hors de toute spéculation. Elle doit également favoriser la réaffectation des locaux vacants afin d'augmenter l'offre de logements abordables.

Ces choix représentent des investissements importants, et il faut les assumer comme tels. Mais le calcul ne s'arrête pas au budget de l'année. Chaque logement social construit, c'est une place d'hébergement d'urgence qui n'aura pas à être payée demain ; chaque précarité évitée, ce sont des coûts sociaux et sanitaires qui ne pèseront pas sur la collectivité. Et une commune qui possède une partie de son parc immobilier ne subit plus passivement la flambée des loyers : elle dispose d'un levier durable, qui lui échappe totalement si elle laisse tout au marché. Ne pas investir aujourd'hui n'est pas économiser, c'est reporter la facture — et l'aggraver.

La commune doit lutter résolument contre les hausses de loyer, œuvrer à leur baisse lorsque c'est possible, éviter que des habitantes de longue date soient contraintes de partir parce que leur quartier devient trop cher et garantir que l'ensemble des habitantes puissent se loger dignement à Vevey.

Un immeuble n'est pas une simple addition de logements : c'est un morceau de quartier. C'est pourquoi nous voulons favoriser une conciergerie de proximité, qui habite là où elle travaille. Cela permet une présence humaine, une vigilance

bienveillante, un lien qui prévient l'isolement des personnes âgées comme des familles, et un premier contact pour celles et ceux qui traversent une difficulté. Cette présence tisse, à l'échelle de l'immeuble, ce que nous voulons pour tout l'espace public : des lieux habités, où l'on se connaît, où l'on veille les unes sur les autres.

Agir pour le logement, c'est aussi prévenir les situations de rupture. La commune doit renforcer l'information et l'accompagnement des personnes confrontées à des difficultés de logement et faire connaître les dispositifs existants, notamment l'aide individuelle au logement. Elle doit également veiller, dans son propre parc, à une gestion qui

permette de prévenir autant que possible les situations de précarisation et les pertes de logement.

Finalement, agir sur les causes ne soulage pas immédiatement celles qui sont déjà à la rue. Garantir le droit au logement implique aussi de ne laisser personne sans solution. En mars 2025, en collaboration avec le collectif 43 m2, nous avons déposé un postulat demandant à la Municipalité d'agir pour renforcer la visibilité de la problématique de l'hébergement d'urgence et la coordination intercommunale. En décembre 2025, la commune a repris la gestion d'un abri de protection civile au Panorama et a ainsi pu mettre à disposition 24 lits d'urgence, hébergement qui est désormais géré par l'Armée du salut. Cette ouverture rapide a démontré la capacité d'action de la commune, mais l'offre reste insuffisante face aux besoins de la Riviera.

L'hébergement d'urgence doit permettre de mettre à l'abri les personnes qui se retrouvent sans toit, mais il ne peut constituer une réponse permanente à la crise du logement. Nous voulons donc développer des solutions additionnelles pérennes d'hébergement d'urgence, renforcer la coordination intercommunale et régionale et créer des logements de transition accompagnés, permettant aux personnes concernées de retrouver progressivement une situation stable et un logement durable. L'objectif est de ne pas simplement gérer l'urgence, mais de donner à chacune et chacun les moyens d'en sortir.

Nos propositions

- Mettre en œuvre pleinement et sans délai la politique communale du logement adoptée en 2025
- Poursuivre la politique d'acquisition foncière par la commune, notamment en utilisant largement le droit de préemption, pour garantir des logements abordables
- Favoriser les possibilités d'utilisation des locaux vacants pour lutter contre la crise du logement
- Utiliser les instruments d'aménagement du territoire à disposition de la commune pour favoriser la création de logements d'utilité publique et abordables
- Lutter contre les hausses de loyer abusives, la gentrification et la fuite forcée des couches populaires de leur quartier, en utilisant tous les leviers communaux disponibles
- Développer des solutions d'hébergement d'urgence additionnelles pérennes sur le territoire communal
- Renforcer la coordination intercommunale et régionale en matière d'hébergement d'urgence
- Développer des solutions de logement de transition avec accompagnement pour la réinsertion sociale
- Assurer un suivi social renforcé pour favoriser les sorties durables de la précarité

Politique du logement : de quoi parle-t-on ?

Adoptée en 2025, la politique de l'habitat et du logement de Vevey définit un cadre d'action pour favoriser l'accès à des logements adaptés et abordables. Elle donne à la commune plusieurs leviers d'action, notamment la possibilité d'acquérir des immeubles, d'imposer des quotas de logements d'utilité publique dans les nouvelles constructions et de négocier avec les propriétaires privés pour influencer le type de logements compris dans les futurs quartiers.

Nous voulons mettre pleinement en œuvre et renforcer cette politique pour que le logement réponde aux besoins de la population plutôt qu'à la logique du marché. La commune doit reprendre la main sur le foncier et l'immobilier, développer des logements sociaux et coopératifs hors de toute spéculation et lutter contre les loyers abusifs et la gentrification. Nous défendons une politique qui place le droit au logement avant les intérêts financiers des propriétaires et des investisseurs, afin de garantir à chacune un logement digne et abordable. Car un toit est un droit, pas une marchandise.

Vevey, bouillant de cultures

Favoriser la pluralité des formes culturelles dans une société contribue à valoriser l'expression de chacun·e. La culture, au sens large, rassemble, questionne, émeut, bouscule, fait réfléchir, rire ou pleurer, nous confronte à l'inconnu et nous fait grandir. À Vevey et sur la Riviera, nous avons beaucoup de chance : la vie culturelle y est riche et multiple. Maintenir et développer cette richesse, tel est l'enjeu pour décroissance-alternatives.

À Vevey, il n'y a pas un week-end sans occasion de sortir : concerts, expositions, animations, festivals... Cela pour le bonheur de toutes, contribuant à faire de cette ville un endroit où il fait bon vivre. Mais la situation est fragile. L'immense majorité des artistes et des personnes du monde culturel est très mal rémunérée et manque de locaux où créer et approfondir ses recherches. Le mode de financement, qui passe le plus souvent par des subventions, nourrit une concurrence et une insécurité dans la production et la diffusion. Quant aux structures culturelles, elles manquent souvent de moyens et de ressources pour garantir un accueil à la hauteur des investissements des artistes.

Sur la Riviera, une partie de l'offre culturelle est proposée par des institutions bien installées et soutenues de manière importante par des fondations privées et les collectivités pu-

bliques. En parallèle, il existe énormément de petites associations qui font beaucoup avec peu, voire sans aucune aide financière et matérielle publique, alors qu'elles contribuent fortement à l'offre culturelle veveysanne. Leurs créations reposent sur un engagement fort de leurs membres. Cette situation a des conséquences : heures bénévoles en masse, épuisement des équipes, difficulté de se projeter sur le long terme.

Ces productions sont en concurrence avec l'industrie culturelle du divertissement, qui a de très gros moyens financiers, génère d'immenses profits, produit des biens de consommation individualisés, vendables et marchandisables. Contre ces logiques de marché, nous voulons rendre honneur au travail de création long et invisible et à la diversité des identités et des histoires qui nous constituent. Nous considérons la

culture comme un moyen d'émancipation, créateur de liens, et comme une ressource pour imaginer un avenir désirable. Nous défendons une culture à taille humaine, qui habite nos lieux de vie et favorise l'expression, même la plus alternative et en marge des grands courants.

Pour qu'un groupe se produise sur scène, qu'une pièce de théâtre ait lieu ou qu'une exposition soit montée, une ribambelle de personnes est engagée dans l'ombre et en amont de l'évènement (technique, programmation, administration, production, etc.). C'est pourquoi chaque centime investi dans la culture implique de larges retombées économiques. Soutenir la culture, c'est aussi soutenir l'économie locale.

Lors de la législature 2021-2026, la politique culturelle veveysanne a manqué d'une ligne claire. Pour de nombreuses actrices culturelles, ce furent des années difficiles, subissant une situation inédite de compétition, à rebours des valeurs de partage et de solidarité qui devraient soutenir la vie culturelle.

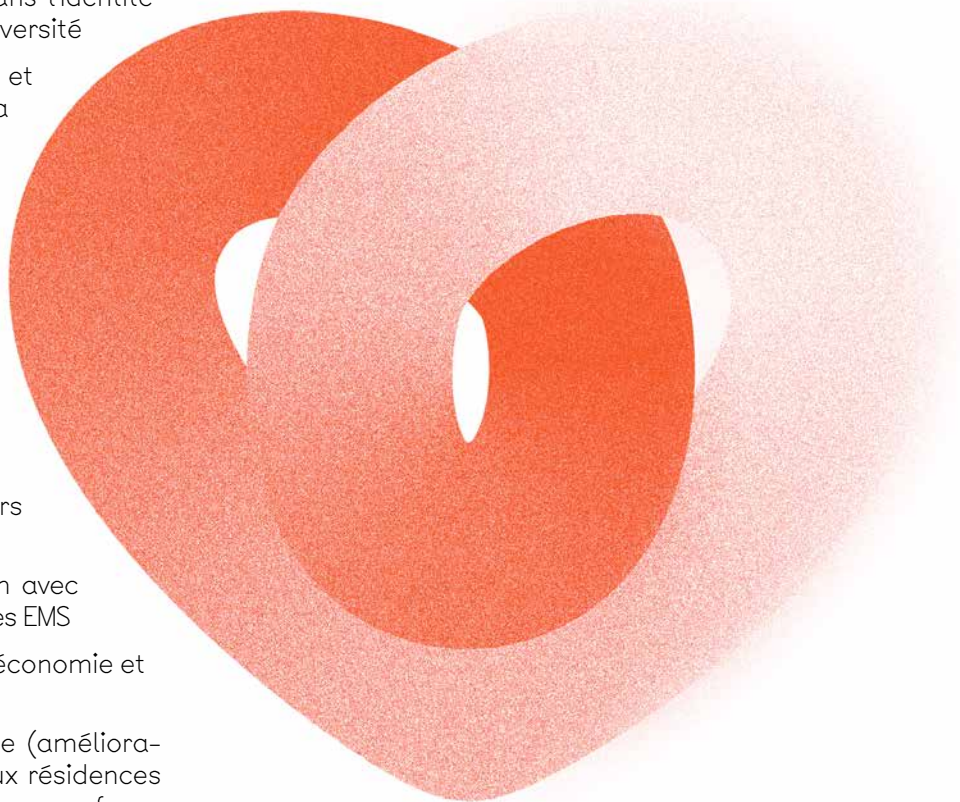
La crise de l'été 2026 doit être l'occasion de développer une nouvelle politique culturelle claire, en reprenant si besoin des aspects oubliés des états généraux de 2017. Cette stratégie communale doit répondre aux besoins de la population, des actrices concernées et à une vision de la culture multiple et accessible. Le rôle de la commune doit être clairement défini : connaître et mettre en relation les acteurs et actrices culturelles, être un levier pour activer des soutiens cantonaux et privés, connecter, rassembler, faciliter et mettre en valeur, sans se substituer aux créatrices en place et en garantissant des conditions de travail et de création dignes.

Nos propositions

- Reconnaître le rôle central de la culture dans l'identité veveysanne et soutenir son dynamisme et sa diversité
- Veiller à l'équilibre des aides entre petites et grandes structures, entre l'offre culturelle et la création artistique, entre les différentes disciplines (musiques actuelles, arts vivants, arts visuels, littérature, etc.)
- Instaurer des tarifs accessibles (gratuits ou réduits) pour les bas revenus, par exemple en étendant la carte Sésame à ces personnes
- Soutenir des projets qui se déroulent hors des institutions (espaces publics, théâtres de verdure)
- Renforcer l'action culturelle dans les quartiers à travers des projets impliquant la population
- Développer l'action culturelle en collaboration avec les écoles, les établissements psychosociaux et les EMS
- Assurer un dialogue entre culture, tourisme, économie et travail social
- Soutenir et développer la création artistique (amélioration de la rémunération des artistes, aides aux résidences et à la recherche artistique) et les projets ou espaces favorisant la relève
- Orienter et soutenir les actrices culturelles dans leurs démarches administratives et financières
- Favoriser les créations locales, à taille humaine, et compatibles avec le respect des limites planétaires

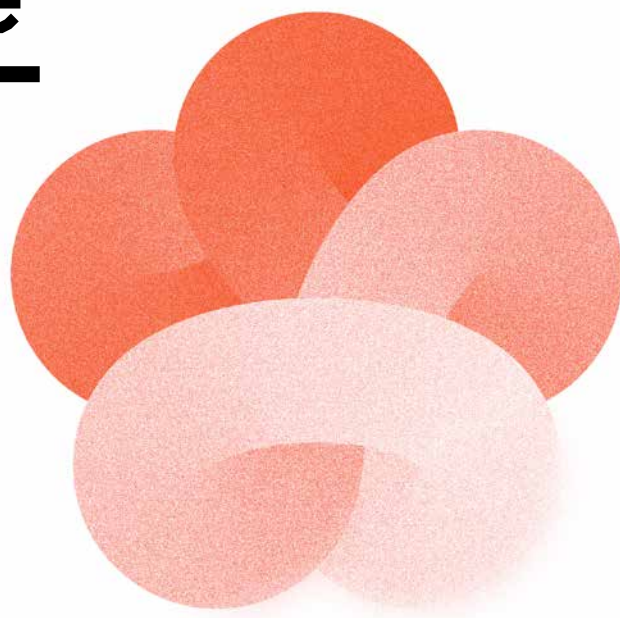
États généraux de la culture, toujours d'actualité

En 2017, le service culturel de Vevey a organisé des états généraux de la culture, en mobilisant sur une période de neuf mois une centaine de représentantes des milieux culturels, touristiques, socioculturels, économiques, éducatifs et politiques, qui ont partagé leurs expériences et confronté leurs idées. Sur la base d'un compte-rendu de cette longue démarche, le document « Politique culturelle de la Ville de Vevey — Stratégie 2019-2026 » a été validé par la Municipalité en 2019. Ce document devait guider la politique culturelle communale au travers de six orientations stratégiques et vingt-cinq mesures concrètes.



On n'a qu'une ville

La manière dont nous aménageons nos rues, nos places et nos quartiers détermine profondément notre qualité de vie et notre capacité à faire société. L'espace public ne doit pas être pensé comme un simple espace résiduel entre les bâtiments et en tout cas pas comme une infrastructure destinée prioritairement à la circulation automobile ou à la consommation : il doit être accessible, accueillant, vivant et partagé. La commune dispose en ce domaine de réelles compétences qu'elle doit impérativement utiliser.



Espace public, lieu de vie

L'espace public est notre bien commun. De celles qui y flânent, y travaillent, y habitent, y passent. Chacune doit s'y sentir accueillie et légitime. C'est précisément parce que ses usages sont multiples — et parfois conflictuels — que la commune a un rôle à jouer, en premier lieu pour écouter celles qui la pratiquent.

Une ville dense ne doit pas pour autant être une ville minérale. Nous voulons profiter des transformations urbaines pour créer et agrandir les espaces verts, réaménager les places et développer les espaces de détente et de contemplation. Pour lutter contre les îlots de chaleur et adapter Vevey au changement climatique, il faut planter davantage d'arbres, végétaliser les rues et les places et désimperméabiliser les sols partout où cela est possible. Les accès au lac doivent également être améliorés et multipliés, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

L'espace public doit pouvoir être utilisé par des personnes aux besoins et aux âges différents. Le mobilier urbain doit donc être pensé pour favoriser les rencontres et la diversité des usages, avec des installations modulables, mais aussi des bancs régulièrement répartis permettant notamment aux personnes âgées ou à mobilité réduite de se déplacer plus facilement. L'éclairage doit lui aussi être pensé comme un élément de qualité de vie : suffisamment présent pour permettre à chacune et chacun de se sentir en sécurité, mais adapté aux besoins réels afin de réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse.

Nos propositions

- Étendre les zones à priorité piétonne
- Réduire les surfaces imperméables (goudron, béton...)
- Augmenter fortement l'arborisation des rues et des places, végétaliser les espaces publics
- Développer et réaménager les espaces verts, les places et les espaces de détente afin de favoriser la convivialité et la vie de quartier
- Installer du mobilier urbain modulable et davantage de bancs, notamment pour faciliter les déplacements des aînées ou des personnes à mobilité réduite
- Rendre le lac plus accessible, y compris pour les personnes en situation de handicap

Affiche-moi la paix

Les rues et les places doivent cesser d'être des supports publicitaires destinés à stimuler en permanence la consommation.

Nous voulons réduire la publicité commerciale sur le domaine public et utiliser ces espaces pour mettre en valeur la vie locale, culturelle, associative et sportive, ainsi que les créations artistiques. Dans la même logique, les vitrines et dispositifs lumineux doivent être éteints après la fermeture des commerces, ce qui diminuera aussi leur consommation d'énergie.

Nos propositions

- Interdire la publicité commerciale sur le domaine public et sur le domaine privé accessible au public et consacrer les espaces libérés à la promotion des activités locales et à l'exposition des œuvres de nos musées
- Imposer l'extinction des vitrines et dispositifs lumineux commerciaux après la fermeture des établissements

Une ville en commun

Vevey, en tant que centre régional, connaît des usages de l'espace public très divers. Tous méritent notre attention. Dans l'espace public, chacune et chacun doit se sentir légitime, insouciant, à l'aise et en sécurité, y compris celles et ceux qui n'ont pas d'autre toit. C'est souvent sur ce point que les usages se heurtent, et qu'il est tentant de vouloir faire disparaître un problème plutôt que de le traiter.

Les près de 50 000 personnes qui y passent chaque jour et ses nombreux accès à pied comme en véhicule ont fait de la gare un lieu propice à la vente de produits stupéfiants interdits. Les regards et les discours se sont beaucoup portés sur cet aspect, et, même si les statistiques des délits et crimes violents ne montrent pas d'augmentation significative, il est certain qu'une partie de la population ne se sent pas en sécurité.

Le système met une telle pression sur les gens qu'il les rend malades. Beaucoup cherchent des échappatoires dans des substances addictives, légales ou illégales. La consommation de drogues est donc un problème social et médical. L'expérience montre que la seule répression n'en vient pas à bout. Nous sommes favorables à une légalisation contrôlée des drogues, mais ce n'est pas de compétence communale.

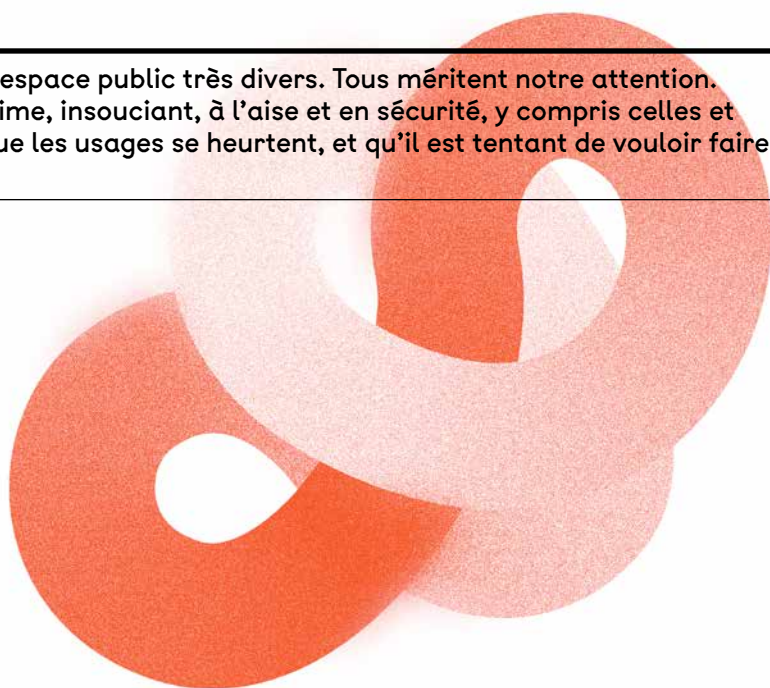
C'est pourquoi, dans le cadre limité de ses compétences, la commune a renforcé dans son budget le soutien à la Fondation AACTS, active dans la réduction des risques, et met en place un observatoire social de l'espace public incluant toutes les instances qui y interviennent, y compris les polices et l'économie locale, pour dresser un diagnostic complet et faire des propositions concrètes. Cet observatoire permettra aussi de mieux prendre en considération les personnes dont l'insécurité est la plus manifeste, celles qui n'ont pas de toit et aucune prise sur leur avenir. Ces personnes méritent d'être mises à l'abri de manière durable et accompagnées vers une insertion sociale et professionnelle.

Nous voulons donc renforcer le travail social dans l'espace public afin d'aller à la rencontre des personnes, d'écouter, de prévenir les conflits, d'orienter et de rassurer. L'observation et la connaissance du terrain doivent permettre de mieux adapter les réponses publiques aux réalités locales. La commune doit pour cela poursuivre et renforcer la collaboration avec l'ensemble des personnes concernées.

La sécurité ne se résume ainsi pas à la présence policière ou à la surveillance : elle passe aussi par des rues vivantes, bien aménagées et éclairées, par la présence de personnes dans l'espace public et par la capacité à agir en amont sur les situations de précarité et de conflit.

Nos propositions

- Renforcer le travail social, notamment hors murs ; être à l'écoute, documenter, rassurer, orienter
- Renforcer l'observatoire social de l'espace public afin de documenter les usages, les tensions et les besoins et d'élaborer des réponses adaptées
- Rénover l'éclairage public et mettre en œuvre un plan lumière permettant d'améliorer la sécurité tout en réduisant la consommation d'énergie et la pollution lumineuse.
- Coordonner les actions sécuritaires aux niveaux cantonal et régional
- Créer une commission municipale (personnes élues, professionnelles et membres de la société civile) pour développer des solutions adaptées localement



Une ville pour toutes

Pendant de longues années, Vevey a manqué d'une vision d'ensemble. Son nouveau Plan directeur communal, entré en vigueur fin 2024, comble ce manque.

Ce document fixe la stratégie d'aménagement de la commune pour les 15 à 25 prochaines années. Il doit guider la rédaction des plans d'affectation, qui, eux, s'imposent aux propriétaires. Son objectif est de garantir cohérence et maîtrise dans l'évolution de l'urbanisme veveysan, pour préserver la qualité de vie de ses habitantes. Dans une ville déjà très dense, il anticipe une croissance modérée de la population, accompagnée des infrastructures nécessaires (écoles, accueil de la petite enfance, espaces verts et équipements publics).

Sur le plan écologique, il vise notamment la diminution de 30 % de trafic routier malgré la croissance de la population, la désimperméabilisation des sols, davantage d'arbres, le développement de la biodiversité en ville et le renoncement aux pesticides sur le domaine public. Il demande aussi de peser l'énergie grise avant de démolir et de favoriser le réemploi des matériaux.

Sur le plan social, il prévoit de fixer des taux minimaux de logements d'utilité publique par quartier, de promouvoir les coopératives, d'acquérir des terrains par préemption, de garantir des équipements de proximité et de créer des espaces communs.

Le PDCom pose un cadre solide pour mener une politique qui respecte à la fois le plafond écologique et le plancher social. Mais un plan ne change rien tant que personne ne le porte. Le PDCom engage les autorités sans les contraindre. Ce qui fera la différence, c'est le courage politique de l'appliquer.

Un nouveau cycle

Nous voulons rendre davantage d'espace à la vie, humaine, animale et végétale. Comme l'espace public n'est pas extensible, chaque aménagement est un choix sur les usages que nous voulons y privilégier.

Nous voulons développer des cheminements piétonniers et cyclables continus, sûrs et accessibles, étendre les zones de rencontre et les zones à priorité piétonne et poursuivre l'apaisement du trafic. La place occupée par les voitures, en circulation comme à l'arrêt, doit diminuer au profit des piétons, des cyclistes, des transports publics et des autres usages de l'espace public.

Vevey a déjà engagé cette évolution, notamment avec l'extension des zones 30 et les projets de requalification des espaces publics. Nous voulons poursuivre cette dynamique et faire de la marche, du vélo et des transports publics des modes de déplacement réellement accessibles à toutes et tous.

Cela implique également de mieux organiser le stationnement et la logistique urbaine, notamment en développant la livraison par mobilité douce et le partage de véhicules.

Nos propositions

- Généraliser les zones 30, de jour comme de nuit
- Assurer des itinéraires continus et sûrs pour les piétons et cyclistes
- Réduire l'espace public consacré au stationnement automobile
- Développer la livraison par mobilité douce avec création de hubs logistiques en périphérie pour le dernier kilomètre
- Poursuivre le soutien et l'incitation au partage de voiture
- Mettre en place des gratuités ciblées ou des tarifs fortement réduits en matière de transports publics pour les personnes qui ont le plus besoin des transports publics, afin de garantir un véritable droit à la mobilité
- Améliorer l'information sur les possibilités de stationnement pour les habitantes, les pendulaires et les artisanes, ainsi que sur les lieux de stationnement et les places disponibles
- Installer des radars à bruit

C'est quoi la municipalité ?

Six questions à Gabriela, notre municipale à Vevey

La Municipalité fonctionne comme un collège. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?

Concrètement, ça veut dire que les décisions se prennent collectivement, à la majorité, et qu'aucun membre n'a de pouvoir unilatéral.

Comment des idées qui bousculent le consensus ambiant — la croissance comme but, l'attractivité fiscale, l'équilibre comptable avant tout — parviennent-elles à exister dans un collège ?

Au sein du collège, il est possible de faire évoluer les idées, bouger les lignes. En ce qui me concerne, je défends en particulier la justice sociale, l'accès aux soins et au logement, l'environnement vivant.

Si tu dis attractivité, je réponds qu'une ville avec un service public de qualité, culturelle, mixte, verdoyante... a plus d'atout qu'un taux d'imposition et un indice de croissance.

Quelle est ta manière d'occuper ce siège ?

J'aime dire que je porte la voix de la rue. J'incarne les revendications sociales et écologistes et me sens capable de les traduire en prestations, projets et dialogue institutionnel. Parfois, nos idéaux énervent ou font rêver...

Tu sièges depuis cinq ans à la Municipalité de Vevey, cette fonction à 50 % est-elle compatible avec une vie de famille et d'autres activités ?

C'est sûr que la fonction politique ne fait pas de cadeaux aux femmes avec une charge familiale. Cela demande de se réorganiser, redéfinir certains équilibres. Il y a des périodes intenses, et d'autres qui permettent de prendre du

temps de qualité pour les autres choses de la vie, qui nous maintiennent connectées à la réalité.

Pourquoi da. revendique un deuxième siège à la Municipalité ? Et qu'est-ce qu'un deuxième siège da. pourrait amener à l'équilibre politique veveysan ?

À la sortie d'un été caniculaire et alors que les inégalités sociales se creusent et laissent des personnes de côté, nos engagements depuis de longues années prennent tout leur sens.

Un deuxième siège da. permettrait non seulement d'avoir plus de poids dans les décisions municipales, mais aussi d'appuyer nos orientations politiques. Très concrètement, cela permettrait d'avoir une action directe sur plus de services de la ville.

Et toi, tu vas voter pour qui ?

Une femme qui partage des valeurs sociales et écologistes fortes, qui a des compétences humaines et organisationnelles, et l'entregent nécessaire à la fonction : Sabrina Berrocal.

Nous soutenir

1. Par virement bancaire

Caisse d'Épargne Riviera
CH89 0834 9000 1100 0814 2
en faveur de décroissance alternatives

2. Par virement avec votre application bancaire,

via le QR code suivant →



3. Par TWINT en scannant avec votre appareil photo,

via le QR code suivant →



Soutien à Sabrina

Depuis le 8 octobre, 159 personnes ont signé l'appel à soutenir notre candidate, Sabrina Berrocal! Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement. La liste des signataires est consultable sur notre site Internet : davv.ch/appel



Nous rencontrer

Venez nous rencontrer au marché du samedi et parfois par surprise dans les rues de Vevey!

Retrouvez notre agenda de campagne sur davv.ch/agenda

Contact

décroissance alternatives

Case postale 722 - 1800 Vevey | [mail: info@davv.ch](mailto:info@davv.ch)

Retrouvez-nous également sur instagram ou Facebook

Voter mode d'emploi

Une des membres de la Municipalité a démissionné, et doit être remplacée (voir encadré page 6).

Cette élection se passe en deux tours. Si une des candidates obtenait plus de 50 % des voix le 29 novembre, elle serait élue. Sinon, la décision aura lieu au second tour, le 20 décembre. À cette date, certaines candidatures auront peut-être été retirées et des alliances conclues.

Attention, comme au mois de mars, la feuille de vote se présente depuis cette année sous forme d'une liste avec toutes les candidatures. Vous avez une seule chose à faire : cocher une croix — et une seule — à côté du nom de la candidate da.

Impressum

Edition: décroissance alternatives (da.), Vevey

Graphisme et maquette: Adrien Colin

Mise en pages: Yvan Luccarini

Illustrations: Olivier Devillers

Photographies: Yohan Nieto

Police partout: BTP (Émilie Rigaud)

Corrections: Merci les amies!

Impression: ESH Médias

Tirage: 13'500 exemplaires – Octobre 2026

Votations fédérales

Recommandations de vote pour le scrutin du 29 novembre 2026

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 juin 2026 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA ?

La 13^e rente AVS a été décidée par le peuple. Un compromis syndicat et patronat prévoyait qu'elle soit financée par une combinaison de cotisations sur les salaires (part patronale et part salariale) et de relèvement du taux de TVA. La droite des chambres fédérales a fait un cadeau de plus au patronat en supprimant le financement sur les salaires, et en ne gardant que la TVA, taxe injuste sur la consommation qui frappe démesurément les petits revenus.

C'est NON.

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une limitation des feux d'artifice » ?

Nous disons depuis des années que les feux d'artifice dégagent des pollutions de toutes sortes (CO₂, métaux et substances chimiques, sonores), dérangent gravement les animaux, tant sauvages que domestiques, pour quelques minutes de spectacle, sans même parler du coût. C'est pourquoi Vevey a renoncé depuis des années aux feux officiels du Premier Août et du 31 décembre.

Nous voterons donc OUI.

Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés — Pour enfin en finir avec la discrimination du mariage ! » ?

L'initiative reviendrait sur le système de l'imposition individuelle, qui a pourtant été plébiscité récemment. Bien que nous ayons déploré à l'époque les pertes fiscales induites par les modalités d'application de ce système, nous pensons qu'il est plus équitable que le système consistant à imposer ensemble les couples mariés. L'acceptation de cette initiative enverrait un mauvais signal du côté de l'égalité.

Pour ces raisons, nous voterons NON.

Acceptez-vous la modification du 19 décembre 2025 de la Loi fédérale sur le matériel de guerre ?

Cette modification est un épisode de plus dans l'assouplissement progressif de la Loi fédérale sur le matériel de guerre, instaurée en 1972 comme contre-projet à une initiative visant à l'interdiction totale (qui fit tout de même 49,7 % des voix). Elle faciliterait l'exportation du matériel de guerre et donnerait au Conseil fédéral plus de liberté pour choisir les pays d'exportation. À noter que l'exportation et la réexportation d'armes vers l'Ukraine resteraient interdites.

C'est donc NON.